

GOUVERNEMENT WALLON : ET LA SANTÉ, ÇA VA ?

Quelques semaines après la mise en place du nouveau Gouvernement wallon, où en est la politique de santé ? Coup d'oeil sur les orientations annoncées par la ministre Alda Greoli.

Olivier Mariage, membre du bureau stratégique de la Fédération des maisons médicales.

Le nouveau gouvernement souhaite renforcer la dynamique de lutte contre la pauvreté. La Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé s'en réjouit mais regrette que la déclaration de politique régionale ne mette pas davantage l'accent sur la santé et sur la première ligne de soins en particulier. Pourtant, dans une interview à l'hebdomadaire *Le Spécialiste*¹, la nouvelle ministre de la Santé de Wallonie, Alda Greoli, explique vouloir « *entreprendre une politique qui aura un réel impact sur la santé et le bien-être de la population* ». Cela ne passe pas uniquement par le système de santé, mais également via l'école, la participation citoyenne et par une politique proactive vers les populations défavorisées. Nous la rejoignons sur la nécessité d'agir sur les déterminants sociaux de la santé : c'est l'un des principaux objectifs de notre mouvement qui promeut une prise en charge globale et accessible des problèmes de santé. Il s'agit de « *réduire les écarts sociaux et économiques et surtout d'axer encore plus un travail spécifique en matière de prévention* », poursuit la ministre dans son interview. Pour ce faire, elle compte avec raison sur l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) et sur les maisons médicales. Excellent programme !

Santé mentale. La ministre s'attachera à une politique de « *santé mentale qui réponde aux difficultés sociales actuelles de la population* ». Sur le terrain des maisons médicales, nous constatons quotidiennement le lien entre santé mentale et précarité. Nous sommes heureux que ce constat soit partagé.

Marchandisation. Elle dit vouloir combattre la marchandisation du secteur des maisons de repos. Nous ne pouvons que lui emboîter le pas, nous appelons de nos vœux un système qui encourage les initiatives d'intérêt public dans ce secteur.

Assurance autonomie. Pour les personnes âgées, ainsi que pour d'autres personnes dépendantes, nous souhaitons un système de financement équitable de l'assurance autonomie. Nous craignons que la formation d'une nouvelle majorité plus libérale présente un risque de glissement vers un système moins équitable de l'assurance autonomie.

Rationalisation des hôpitaux. Les rapprochements prévus entre hôpitaux privés et publics se poursuivront en Wallonie, mais en maintenant des sites de proximité. Sous conditions de qualité et d'efficacité. Pourquoi pas ? Nous regrettons cependant que le gouvernement régional n'aille pas plus loin en termes de rationalisation du secteur.

Création d'emplois. La ministre assure que les accords sociaux dans le non-marchand vont permettre de dégager des « *moyens orientés vers la création d'emplois dans les secteurs où les besoins sont les plus marqués* ». Nous nous réjouissons de cette mesure et espérons pouvoir ainsi bénéficier d'un financement pour les professions en maison médicale qui n'en bénéficient pas encore : psychologues, assistants sociaux, coordinateurs de soins, gestionnaires... Autant de métiers qui font sens dans nos équipes, qui visent une approche globale de la santé prenant en compte l'ensemble de ses déterminants. ■

1. www.lespecialiste.be, 27 juillet 2017.